

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE3106

présenté par

M. Potier, Mme Jourdan, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Garot, M. Naillet, M. Bertrand Petit et  
Mme Thomin

-----

#### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 11 :

« – maîtriser la dépendance aux exportations et réduire la dépendance aux importations notamment d'engrais et de pesticides de synthèse, d'alimentation animale et d'énergie. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à préciser que la souveraineté alimentaire implique nécessairement une maîtrise de la dépendance aux exportations et réduire la dépendance aux importations notamment d'engrais et de pesticides de synthèse, d'alimentation animale et d'énergie.